

Nos élus ne sont pas à plaindre.

Écrit par SLV.net
Mercredi, 06 Mai 2009 19:10



Dans le numéro de Mai, le journal "Capital" fait le point sur le revenu de nos élus.

Commençons par le nôtre. Selon le mensuel "Capital" : Henri Revel touche 8165 euros par mois qui se répartissent comme suit :

Maire de Saint Laurent du var : 3347€

Vice-président du Conseil Général : 3415€

Vice-président de la communauté urbaine : 2720€

Soit un total de 8165€, montant plafonné, car il serait sinon supérieur au plafond légal.

Son voisin Louis Nègre culmine à 9730€ (notamment grâce au salaire de sénateur de 7008€) comme Christian Estrosi car son revenu est plafonné au même montant alors qu'il pourrait avoisiner les 20000€. En conclusion, la majorité de nos élus en vue ont un salaire qui avoisine les 7000 à 11000€.

On comprend mieux après les batailles que chacun livre pour les élections.